



Le Trait d'Union de Meroux-Moval

Avril 2023

Le mot du Maire



Chères Mervaloises, chers Mervalois,

Lors de sa séance du 06 avril dernier, le conseil municipal a voté, à l'unanimité, le budget 2023 de la commune. Celui-ci s'équilibre à 850 150 euros en recettes et en dépenses de fonctionnement et à 615 931,70 euros en recettes et en dépenses d'investissement. Pour le fonctionnement les dépenses prévues sont très proches de celles effectuées l'an dernier, sauf sur le poste énergie où nous prévoyons une dépense... multipliée par 3 ! Pour les dépenses d'investissement, nous avons prévu le financement de deux études (voir ci-dessous), l'achat de terrains au 12 rue du Lavoir, la réfection de la dernière salle de classe à l'école du Vieux Tilleul, la troisième et dernière phase de l'éclairage public en LED, la réalisation d'un aménagement de sécurité Rue de la liberté, l'installation de la coupole au-dessus de l'ouvrage militaire... Un budget spécifique est mis en place pour le futur lotissement de Touramont.

Nous avons décidé, à l'unanimité, de ne pas augmenter la pression fiscale des foyers de Meroux-Moval et donc de maintenir les taux des taxes foncières sur le bâti et le non-bâti. Vos impôts augmenteront malgré tout un peu, puisque l'Etat a décidé une revalorisation des bases d'imposition de 7,13 %.

La commune a donc acquis la propriété située au 12 rue du Lavoir (ferme « Behra »). Cet emplacement est très intéressant pour la poursuite de l'aménagement de notre « cœur de village ». Nous allons, dès cette année, lancer des études pour l'aménagement global de cet espace, en complémentarité des services publics existants à proximité immédiate. Nous avons, en effet, besoin de place supplémentaire pour les associations communales, pour les jeunes du club ados, pour les activités périscolaires et extrascolaires, et pour notre école.

Nous avons aussi lancé une étude pour créer, dans l'ouvrage militaire, en remplacement de la salle existante, une véritable salle communale, confortable, moderne, exemplaire d'un point de vue énergétique et donc économique. Tout va être repensé pour faire de ce lieu de convivialité un espace de « dernière génération ». Je reviendrai vers vous lorsque j'aurai les premiers résultats de cette étude.

Je vous donne rendez-vous à tous, petits et grands, le 8 mai à 9 h 30, devant le monument aux morts pour la traditionnelle commémoration de l'armistice mettant fin à la seconde guerre mondiale. A l'issue de cette célébration, comme à l'accoutumée, l'association « Souvenir et Amitié » évoquera, avec moult figurants et matériels, un aspect particulier de cette guerre qui a concerné notre département. Une leçon d'histoire en vraie grandeur !

Pour conclure, je ne peux passer sous silence, le décès prématuré, le 14 mars dernier, de Jean-Paul Piquerez. Cet homme, extrêmement discret, s'est occupé, avec son épouse Nelly, de notre église pendant des années : gardiennage, réglage des sonneries, entretien, nettoyage, fleurissement, mise en place de la crèche et des décorations de Noël, accompagnement musical des sépultures... Il laissera un grand vide autour de nous. Je réitère au nom de l'ensemble des membres du conseil municipal nos sincères condoléances à la famille endeuillée.

Très cordialement,

*Stéphane Guyod,
Maire de Meroux-Moval*

Horaires de la Mairie

- Lundi : 13H30-18H00
- Mardi : 13H30-18H00
- Mercredi : 13H30- 17H00
- Jeudi : 8H30- 12H00
- Vendredi : 8H30-12H00
- Samedi : 10H-12H00



URGENCES

Sapeurs-pompiers, Samu, Police-secours,
Gendarmerie

112

Médecin de garde : 3966
Centre hospitalier : 03.84.98.20.20

LA VIE AU VILLAGE

Cérémonie du 8 mai

Le Maire et le Conseil Municipal vous convient à la cérémonie commémorative du 8 mai à 9H30 au Monument aux Morts, parvis de l'Eglise.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Nettoyage du village

Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes organise son tout premier projet : Un grand nettoyage du village !! Le CMJ invite les habitants à participer à une action citoyenne, afin de nettoyer le village.



Votre mission : Parcourir les rues en petits groupes afin de ramasser les déchets. Le matériel de sécurité sera fourni par leurs soins. Toutefois n'hésitez pas à apporter des gants.

Le projet se déroulera le samedi 6 mai de 9H30 à 12H. Ils vous donnent rendez-vous sur la place de la Mairie pour commencer cette belle matinée. Vous êtes tous les bienvenus, petits et grands ! Parcours adaptés et sécurisés.

La pesée de votre récolte et un moment de convivialité clôtureront cette quête aux déchets.

Et n'oubliez pas « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. » (Antoine De Saint-Exupéry)

ILS COMPTENT SUR VOUS !

LE COIN DES ASSOCIATIONS

ASDAM

L'ASDAM organise son traditionnel vide grenier le 18 mai 2023 de 7H à 17H au stade de foot d'Andelnans.

Buvette et petite restauration sur place. Renseignements et réservations au 06.20.18.36.89



ACCA (Association des chasseurs)

L'association des chasseurs de Meroux-Moval organise un repas autour d'un sanglier à la broche le samedi 03 juin 2023 à 12H au Fort de Meroux-Moval.

Tarifs : Adultes 22 euros

Enfants de moins de 12 ans 10 euros.

Gratuit pour les moins de 6 ans.

Réservation avant le 15 mai auprès de Yannick Rouspy ou Lionel Ganet au 06.84.04.47.94 / 06.78.27.59.52



Apemms

« FLASH INFO »

Jardiniers et botanistes Mervallois, à vos agendas ! Il a

neigé abondamment sur nos contrées début avril, alors ne vous précipitez pas pour vos plantations ! L'Apemms

organise un petit marché où vous pourrez faire vos achats de

plants de fleurs et légumes dans la matinée du

Dimanche 14 mai de 9h30 à 12h00 devant l'église.



Atelier d'Azadi

Portes ouvertes de l'Atelier d'Azadi à l'ancienne mairie annexe de Meroux-Moval. Entrée libre et séance d'essai gratuite les samedis 03/06 de 9h30 à 11h30, 17/06 de 15h à 17h et le mercredi 14/06 de 14h à 18h.

Venez découvrir le lieu et les différents ateliers d'éveil créatif proposés par Corinne Mouhat: écriture, modelage de l'argile, dessin, collages...

Informations détaillées sur le site de notre commune.



BIEN VIVRE ENSEMBLE

Nuisances sonores

RAPPEL. Pour notre village, les horaires autorisés pour les particuliers lors de l'utilisation d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore sont les suivants :

Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h

Et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Merci à chacun de respecter le bien-être de ses voisins.

Dans le cadre d'une activité professionnelle, les horaires autorisés sont 7h-20h sauf dimanche et jours fériés. Arrêté n°100/2019 article 2



JEUNESSE

Cet été au centre de loisirs

Le centre de loisirs, le clan des mômes ainsi que le club ados « le crew » seront ouverts cet été **du 10 au 29 juillet.**



Les programmes ainsi que les fiches d'inscriptions arriveront dans les semaines à venir.

LE CONSEIL MUNICIPAL



-Création d'un temps non complet à 80% pour une de nos secrétaire et fermeture du poste à temps complet.

-Approbation du compte administratif 2022 de la commune qui fait apparaitre un résultat excédentaire de 156 388,49 euros en fonctionnement et un excédent de 99 945,83 euros en investissement.

-Approbation du compte de gestion 2022 de la commune qui présente les mêmes chiffres que le compte administratif.

-Affectation du résultat (626 180,64 euros) au budget de fonctionnement 2022.

-Sans augmentation des taux, mais avec une augmentation des bases de 7.1% et une augmentation du nombre d'entreprises installées à la Jonxion, les impôts produiront en 2022 une recette de 504 523 euros pour la commune.

Vote à l'unanimité pour ne pas augmenter les taux d'imposition en 2023.

-Attribution des subventions aux associations pour l'année 2023.

-Attribution d'une subvention de 792 euros (12 euros par élève, base 66 élèves) à la coopérative scolaire.

-Vote du Budget primitif communal 2023 avec un budget de fonctionnement qui s'équilibre à 850 150 euros en recettes et en dépenses. Le budget d'investissement s'équilibre lui, à 615 931,70 euros.

-Approbation du compte administratif 2022 du budget annexe Touramont.

-Approbation du compte de gestion 2022 du lotissement Touramont qui présente le même chiffre que le compte administratif.

-Vote du budget 2023 du lotissement Touramont.

ETAT CIVIL

Naissances :

- Elena GOMEZ née le 10 avril 2023

Toutes nos félicitations aux jeunes parents



Mariage :

- M. Jean-Marc NOBLAT et Mme Christelle MENEGHETTI mariés le 23 mars 2023

Toutes nos félicitations aux jeunes mariés



Décès :

- Mme Charlotte EICH née WININGER décédée le 17 avril 2023

Nous renouvelons nos sincères condoléances à la famille endeuillée.





L'ACCA MEROUX-MOVAL VOUS PROPOSE

SANGLIER À LA BROCHE

LE SAMEDI 3 JUIN 2023
 À PARTIR DE 12H00

FORT DE MEROUX-MOVAL

ADULTES:
 22€
 ENFANTS
 (-12 ANS)
 10€
 (GRATUIT -6ANS)

APERITIF
 TERRINE ET CRUDITES
 SANGLIER A LA BROCHE
 (OU SAUCISSES-MERGUEZ)
 FLAGEOLETS
 FROMAGE
 DESSERT
 CAFE



RESERVATIONS AVANT LE 15/05 AUPRES DE YANNICK OU LIONEL:

06 84 04 47 94 / 06 78 27 59 52

ROUPEYANNICK@FREE.FR / LIONEL.GANET@ORANGE.FR